

FIGHTER-F[®]

12.5



12.5% ANTIFOAMING/DEFOAMING AGENT AGENT ANTIMOUSSANT - DÉMOUSSANT

Principal Functioning Agents:

Dimethylpolysiloxane, polypropylene glycol, and methylated silicone.....	12.5%
Constituents ineffective as spray adjuvant	87.5%
TOTAL.....	100.0%

Principale matière active :

Diméthylpolysiloxane, glycol polypropylénique, et silicone méthylé.....	12,5 %
Matières inertes comme adjuvants de pulvérisation.....	87,5 %
TOTAL.....	100,0 %

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
CAUTION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION**

NET CONTENTS/CONTENU NET : 946 mL

Manufactured by/Fabriqué par : Loveland Products, Inc. • PO Box 1286 • Greeley, CO 80632 USA



Distributed by/Distribué par :

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.

789 Donnybrook Drive

Dorchester, Ontario N0L 1G5

Product inquiries/Renseignements sur les produits : 1-800-265-4624

24hr emergency contact/Contact en cas d'urgence, 24 heures sur 24 : 1-800-561-8273

FIGHTER-F 12.5

CAUTION - Harmful if inhaled or absorbed through skin. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Avoid breathing spray mist. Wash thoroughly with soap and water after handling.



MISE EN GARDE - Dangereux si inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit.

MSDS is AVAILABLE.

Une FS est DISPONIBLE.

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA, INC. • Dorchester, Ontario N0L 1G5 • 1-800-265-4624

Lot Number/Numéro de lot : see bottle / voir la bouteille

Personal Protective Equipment: Wear chemical-resistant gloves, long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks when mixing or applying **FIGHTER-F 12.5**.

KEEP FROM FREEZING — SHAKE WELL BEFORE USING

General: **FIGHTER-F 12.5** is designed to effectively control foam in water, oil, fertilizer and pesticide spray mixtures. **FIGHTER-F 12.5** will reduce mixing time by facilitating faster and more accurate filling. Foam can effect calibration and metering of spray mixtures. **FIGHTER-F 12.5** will reduce waste and exposure to pesticides contained in foam running over the top of the tank.

Directions for Use: Use 75-450 mL of **FIGHTER-F 12.5** per 1000 L of spray mixture. For best results, add **FIGHTER-F 12.5** to the water before adding the agricultural chemicals. Agitation will aid dispersion. Rate may need to be adjusted. Effectiveness of **FIGHTER-F 12.5** depends upon temperature, viscosity and composition of spray mixture. Decrease or increase rate until desired foam control is obtained.

Storage: Store in cool, dry place. Store in original container. Keep container tightly closed. Do not reuse empty container.

Disposal: Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Wastes may be disposed of on-site or at an approved waste disposal facility. Triple rinse (or equivalent) adding rinse water to spray tank. Offer container for recycling or dispose of in sanitary landfill or by other procedures approved by appropriate authorities. Recycling decontaminated containers is the best option of container disposal.

CONDITIONS OF SALE AND LIMITATION OF WARRANTY AND LIABILITY

BEFORE BUYING OR USING THIS PRODUCT, read the entire Directions for Use and the following Conditions of Sale and Limitation of Warranty and Liability. By buying or using this product, the buyer or user accepts the following Conditions of Sale and Limitation of Warranty and Liability, which no employee or agent of LOVELAND PRODUCTS, INC. or the seller is authorized to vary in any way.

Follow the Directions for Use of this product carefully. It is impossible to eliminate all risks inherently associated with the use of this product. Crop or other plant injury, ineffectiveness, or other unintended consequences may result from such risks as weather or crop conditions, mixture with other chemicals not specifically identified in this product's label, or use of this product contrary to the label instructions, all of which are beyond the control of LOVELAND PRODUCTS, INC. and the seller. The buyer or user of this product assumes all such inherent risks.

Subject to the foregoing inherent risks, LOVELAND PRODUCTS, INC. warrants that this product conforms to the chemical description on the label and is reasonably fit for the purposes stated in the Directions for Use when the product is used in strict accordance with such Directions for Use under normal conditions of use. EXCEPT AS WARRANTED IN THIS LABEL AND TO THE EXTENT CONSISTENT WITH APPLICABLE LAW, THIS PRODUCT IS SOLD "AS IS," AND LOVELAND PRODUCTS, INC. MAKES NO OTHER WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, OR ELIGIBILITY OF THIS PRODUCT FOR ANY PARTICULAR TRADE USAGE.

IN THE UNLIKELY EVENT THAT BUYER OR USER BELIEVES THAT LOVELAND PRODUCTS, INC. HAS BREACHED A WARRANTY CONTAINED IN THIS LABEL AND TO THE EXTENT REQUIRED BY APPLICABLE LAW, BUYER OR USER MUST SEND WRITTEN NOTICE OF ITS CLAIM TO THE FOLLOWING ADDRESS: LOVELAND PRODUCTS, INC., ATTENTION: LAW DEPARTMENT, PO BOX 1286, GREELEY, CO 80632.

TO THE EXTENT CONSISTENT WITH APPLICABLE LAW, THE BUYER'S OR USER'S EXCLUSIVE REMEDY FOR ANY INJURY, LOSS, OR DAMAGE RESULTING FROM THE HANDLING OR USE OF THIS PRODUCT, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO CLAIMS OF BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT, NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, OR OTHER TORTS, SHALL BE LIMITED TO ONE OF THE FOLLOWING, AT THE ELECTION OF LOVELAND PRODUCTS, INC. OR THE SELLER: DIRECT DAMAGES NOT EXCEEDING THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT OR REPLACEMENT OF THE PRODUCT. TO THE EXTENT CONSISTENT WITH APPLICABLE LAW, LOVELAND PRODUCTS, INC. AND THE SELLER SHALL NOT BE LIABLE TO THE BUYER OR USER OF THIS PRODUCT FOR ANY CONSEQUENTIAL, SPECIAL, OR INDIRECT DAMAGES, OR DAMAGES IN THE NATURE OF A PENALTY.

Équipement de protection individuelle : Porter des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des bas lors du mélange et de l'application du produit.

GARDER À L'ABRI DU GEL — BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

Renseignements généraux : **FIGHTER-F 12.5** a été conçu pour enrayer efficacement la mousse dans les bouillies de pulvérisation contenant des pesticides, des engrais, de l'huile et de l'eau. **FIGHTER-F 12.5** réduit le temps de mélange en facilitant un remplissage plus rapide et plus précis. La mousse peut affecter le réglage et le dosage des bouillies de pulvérisation. **FIGHTER-F 12.5** permet aussi de diminuer les déchets et l'exposition aux pesticides que renferme la mousse qui déborde par-dessus le haut du réservoir.

Mode d'emploi : Employer 75-450 mL de **FIGHTER-F 12.5** par 1 000 L de bouillie de pulvérisation. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, ajouter l'agent **FIGHTER-F 12.5** à l'eau avant d'y verser les produits chimiques agricoles. Une bonne agitation facilite sa dispersion. Il faudra peut-être modifier la quantité utilisée. L'efficacité de l'agent **FIGHTER-F 12.5** dépend de la température, de la viscosité et de la composition de la bouillie de pulvérisation. Accroître ou diminuer la dose jusqu'à ce qu'on obtienne l'action antimoussante désirée.

Entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec. Entreposer dans le contenant d'origine. Tenir le contenant hermétiquement fermé. Ne pas réutiliser le contenant vide.

Élimination : Ne jamais contaminer l'eau, les aliments ni les moulées durant l'entreposage ou l'élimination du produit. Les déchets peuvent être éliminés sur les lieux ou dans une installation d'élimination approuvée. Rincer le contenant vide à trois reprises (ou l'équivalent), puis verser les rinçures dans le réservoir du pulvérisateur. Offrir le contenant pour le recyclage ou s'en débarrasser dans un site d'enfouissement sanitaire ou d'une autre façon approuvée par les autorités appropriées. Le recyclage des contenants décontaminés constitue la meilleure option en ce qui concerne l'élimination des contenants vides.

CONDITIONS DE VENTE ET LIMITATION DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ AVANT D'ACHETER OU D'UTILISER CE PRODUIT, il faut lire tout le Mode d'emploi, ainsi que les Conditions de vente et la Limitation de la garantie et de la responsabilité qui suivent. En achetant ou en employant ce produit, l'acheteur ou l'utilisateur accepte les Conditions de vente et la Limitation de la garantie et de la responsabilité qui suivent et il accepte aussi qu'aucun employé ou agent de LOVELAND PRODUCTS, INC. ni le vendeur, n'est autorisé à les modifier de quelque façon que ce soit.

On doit suivre attentivement le Mode d'emploi de ce produit. Il est impossible d'éliminer tous les risques inhérents associés à l'utilisation de ce produit. L'endommagement de cultures ou d'autres plantes,

l'inefficacité du traitement ou d'autres conséquences non intentionnelles peuvent en résulter à cause de risques tels que le climat ou les conditions de culture, un mélange avec d'autres matières chimiques qui ne sont pas identifiées spécifiquement sur l'étiquette de ce produit ou l'utilisation de ce produit d'une manière contraire aux directives de l'étiquette, qui sont tous des facteurs indépendants de la volonté de LOVELAND PRODUCTS, INC. et du vendeur. L'acheteur ou l'utilisateur de ce produit assume donc tous ces risques inhérents.

Sous réserve des risques inhérents mentionnés ci-dessus, LOVELAND PRODUCTS, INC. garantit que ce produit est conforme à la description chimique apparaissant sur l'étiquette et qu'il convient raisonnablement bien aux fins indiquées dans le Mode d'emploi quand il est utilisé en stricte conformité avec ce Mode d'emploi dans des conditions normales d'emploi. COMPTE TENU DE LA GARANTIE APPARAISSANT SUR CETTE ÉTIQUETTE ET DANS LA MESURE OÙ CERTAINES LOIS POURRAIENT S'Y APPLIQUER, CE PRODUIT EST VENDU "TEL QUEL" ET LOVELAND PRODUCTS, INC. N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, AUCUNE GARANTIE CONCERNANT SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER.

S'IL ADVENAIT, CE QUI EST TRÈS PEU PROBABLE, QU'UN ACHETEUR OU UN UTILISATEUR SOIT CONVAINCU QUE LA SOCIÉTÉ LOVELAND PRODUCTS, INC. A VIOLÉ LA GARANTIE QUE COMPORTE CETTE ÉTIQUETTE, ALORS, DANS LA MESURE PRÉVUE PAR LES LOIS PERTINENTES, L'ACHETEUR OU L'UTILISATEUR DEVRA ENVOYER UN AVIS ÉCRIT DE SA RÉCLAMATION À L'ADRESSE SUIVANTE : LOVELAND PRODUCTS, INC., ATTENTION: LAW DEPARTMENT, P.O. BOX 1286, GREELEY, COLORADO 80632.

COMPTE TENU DES LOIS PERTINENTES, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR EN CAS DE BLESSURE, DE PERTE OU DE DOMMAGES RÉSULTANT DE LA MANUTENTION OU DE L'UTILISATION DE CE PRODUIT, INCLUANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS RELIÉES À UNE VIOLATION DE LA GARANTIE OU DU CONTRAT, À LA NÉGLIGENCE, À LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU À UN AUTRE DÉLIT CIVIL, SERA LIMITÉ À L'UNE DES OPTIONS SUIVANTES, AU CHOIX DE LOVELAND PRODUCTS, INC. OU DU VENDEUR : DES DOMMAGES-INTÉRÊTS DIRECTS NE DÉPASSANT PAR LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT OU BIEN LE REMPLACEMENT DU PRODUIT. COMPTE TENU DES LOIS PERTINENTES, LOVELAND PRODUCTS, INC. ET LE VENDEUR NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES, ENVERS L'ACHETEUR OU L'UTILISATEUR DE CE PRODUIT, DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX, NI DE DOMMAGES-INTÉRÊTS SE TRADUISANT PAR UNE PÉNALITÉ.